

FICHE D'INSCRIPTION

ATELIER DES ARTS SCÉNIQUES

NOM et PRÉNOM: _____

DATE DE NAISSANCE: ____/____/____

ADRESSE: _____

TÉLÉPHONE (S): _____

EMAIL: _____

ATELIER(S) CHOISI(S): _____

COTISATION: Par chèque à l'ordre de « atelier des arts scéniques » ou en espèces.

Possibilité de régler en plusieurs fois (jusqu'à 6 chèques à joindre en une seule fois en indiquant au dos le mois d'encaissement souhaité (nous encaissons en fin de mois).

Réduction de 10% à partir du deuxième atelier (dans une même famille ou pour le même élève).

Toute année commencée est due intégralement. Aucun remboursement ne sera effectué quelle que soit la raison de l'arrêt du cours (exception avec certificat médical à moins de 3 mois du début d'année).

Possibilité de faire un cours d'essai gratuit (jusqu'à 3 cours pour les petits).

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE: Le spectacle de fin d'année a lieu chaque année au théâtre Alexandre Dumas dont le billet d'entrée est payant. Nous demandons également une cotisation pour les costumes et les décors.

Le professeur est responsable de l'élève uniquement pendant les heures de l'atelier auquel ce dernier est inscrit. En dehors des heures de l'atelier auquel l'élève est inscrit ou si l'élève ne s'est pas présenté à son cours, le professeur et la direction de l'établissement déclinent toute responsabilité.

CERTIFICAT MÉDICAL: Obligatoire pour la danse moderne et le hip hop. Valable 3 ans.

TENUE: Pour la danse moderne, hip hop et comédie musicale, les élèves doivent avoir une tenue adéquate (caleçon de danse, leggings, jogging..). Pas de chausson de danse. Baskets propres pour le hip hop obligatoires. Sans tenue adéquate, l'élève peut être dispensé d'atelier.

SIGNATURE: